



Déploiement de l'application SIN2

Juin 2016

Le réseau Natura 2000 en France est constitué d'environ 1750 sites, un site étant un espace naturel abritant au moins une espèce ou un habitat d'intérêt communautaire qui nécessite une gestion particulière, soit pour son maintien, soit pour sa restauration en cas de dégradation.

Les espèces et les habitats concernés par le réseau Natura 2000 sont répertoriés dans deux directives européennes : la directive « Oiseaux » (Directive 2009/147/CE) et la directive « Habitat, Faune, Flore » (Directive 92/43/CEE)

la Direction de l'Eau et de la Biodiversité (DEB) a souhaité améliorer les échanges des données entre les différents acteurs du réseau Natura 2000 en France et les enrichir par la mise en place d'un système central d'informations interopérables :

SIN2, Système d'Information des sites Natura 2000



Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer

www.developpement-durable.gouv.fr

SIN2: Qu'est-ce- que c'est?

Cette application offre à l'ensemble des utilisateurs une base nationale unique et centralisée des données concernant le suivi et la gestion du réseau des sites Natura 2000.

Les objectifs :

- ▶ Aider à la gestion et au pilotage, notamment en facilitant la saisie et en réduisant les doubles saisies ;
- ▶ Améliorer le processus de remontée de données ;
- ▶ Harmoniser les concepts Natura 2000 pour faciliter le processus de remontée des données et améliorer la pertinence de celles-ci ;
- ▶ permettre la mutualisation en évitant le développement de systèmes locaux et favoriser l'échange d'informations entre tous les acteurs ;
- ▶ Améliorer la conception des rapports et bilans, nationaux et locaux ;
- ▶ Capitaliser la mémoire des sites (évaluation des incidences, adoptions des mesures, en particulier) au bénéfice des services comme des nouveaux arrivants.

Le périmètre fonctionnel

- ▶ **Version 1** déployée en juin 2016
 - **Description** et **localisation** des sites
 - Vie des sites (**désignations**)
 - Documents d'Objectifs (**DOCOB**)
 - **Mise en œuvre** de la gestion des sites (contrats, chartes, autres réalisations)
 - **Restitutions**/exports de données
- ▶ **Données reprises**
 - Import régulier du **FSD**
 - SIN2 remplace **SUDOCO** et l'**Annuaire**
 - SIN2 remplace les **Tableaux de Bord** des DREAL
 - Import de **certaines données financières** de l'ASP (ValOsiris)

La **version V2** (en 2017) intégrera l'**évaluation des incidences** et les **contentieux**

L'application SIN2 est une application web centralisée au centre serveur de BORDEAUX.

Voici un exemple de l'interface de sélection d'un site :

Les différents profils

5 profils « utilisateurs » pour l'application SIN2

- ▶ **Administrateur National** (DEB/EN3)
- ▶ **Administrateur Local** (DREAL et DDT)
- ▶ **Animateurs** (opérateurs et animateurs)
- ▶ **Consultants** (partenaires : DEB, MNHN, AAMP, etc.)
- ▶ **Internautes**

L'application est sécurisée par une authentification CERBERE des utilisateurs.

Dans chaque région, deux **Correspondants Fonctionnels d'Application (CFA)** ont été identifiés. Leur rôle est d'apporter une assistance de proximité aux utilisateurs et d'être les points de contact pour l'équipe nationale d'assistance.

Dès que le déploiement généralisé sera effectif,

Tous les utilisateurs de l'application SIN2 seront accompagnés par les actions suivantes :

- ▶ **communication** via un site d'information à l'adresse suivante :
<http://sin2.din.developpement-durable.gouv.fr/info>
- ▶ **documentation** :
 - Mise en place d'une aide en ligne et d'un guide utilisateur
- ▶ **formation** :
 - Chaque Correspondant Fonctionnel d'Application (CFA) réalisera une formation à l'ensemble des utilisateurs de sa région avec l'aide des CVRH
- ▶ **Assistance** :
 - 1 équipe d'assistance au CPII/DOSE
 - 2 correspondants par région (en DREAL ou DDT) nommé Correspondant Fonctionnel d'Application (CFA)
 - Schéma d'assistance, pour plus d'information :
<http://sin2.din.developpement-durable.gouv.fr/info/l-assistance-a10.html>

Calendrier prévisionnel

- ▶ En cours : phase d'expérimentation en site pilote
- ▶ 9 juin 2016 : COPIL (décision de déploiement national)
- ▶ Fin juin 2016 : prévision de déploiement national
- ▶ Sessions de formation de formateurs des CFA
 - 27, 28 & 29 juin au CVRH de Paris
 - 6, 7 & 8 septembre au CVRH de Mâcon



Ministère de l'Environnement,
de l'Énergie et de la Mer
Secrétariat général
Tour Pascal A
92055 La Défense cedex
Tél. 01 40 81 21 22



www.developpement-durable.gouv.fr